

**Benjamin Gallezot**, est depuis mai 2012 adjoint au directeur général des entreprises, ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique

Formation : Ecole Normale Supérieure de Paris (1991-1994), Agrégation de mathématiques, DEA de mathématiques appliquées, licence et maîtrise de mathématiques.

2010-mai 2012 : Conseiller technique Industrie/Énergie ; Présidence de la République

2009 : Conseiller pour les affaires industrielles ; Cabinet du Ministre de la Défense.

2007-2008 : Sous-directeur des marchés de l'énergie et des affaires sociales, DGEC, Ministère chargé de l'énergie.

2003-2007 : Rapporteur à la deuxième chambre de la Cour des Comptes.

1998-2003 : Chef du bureau de l'industrie navale, DGA, Ministère de la Défense.

1994-1998 : Ingénieur au Bassin d'Essais des Carènes, DGA, Ministère de la Défense.

*Par décret du 15 septembre 2014, la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) est devenue la direction générale des entreprises (DGE). Sous l'autorité du ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services.*

*Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international.*

*La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.*

*Cette connaissance et cette proximité lui permettent d'établir des diagnostics partagés pour des actions publiques pertinentes.*

Les missions de la Direction générale des entreprises : <http://www.entreprises.gouv.fr/la-dge/missions>